

MAITRE – MAITRESSE DE MAISON

Formation - Niveau 3 (CAP, BEP)

Pour les : salariés, professionnels en poste ou demandeurs d'emploi



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Secrétariat pédagogique : Christelle Chartier

Tél. : 05 49 37 60 00

Mail : mm@irts-pc.eu



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap : Tatiana Rouan

06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INSCRIPTIONS

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

IRTS POITOU-CHARENTES

Centre de formation en Travail Social

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 54 86 00025 86 auprès du préfet de région de Poitou-Charentes.

N° SIRET : 775 716 152 000 19

Code NAF APE : 8542 Z

Le ou la maître-sse de maison :

- contribue à l'adaptation, à la qualité et à la sécurité du cadre de vie en tenant compte du projet de la personne, du projet d'établissement/de service ;
- assure l'accompagnement des personnes, intervient dans les actes essentiels de la vie quotidienne, prévient et gère les situations problématiques selon les procédures en vigueur dans son établissement/service ;
- se positionne comme professionnel(le) de l'action sociale/médico-sociale et à ce titre participe à l'équipe pluri-professionnelle ;
- assure les transmissions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement et s'appuie pour cela sur les outils de communication des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux.

Les aptitudes

- Être méthodique et avoir le sens des responsabilités
- Savoir faire preuve de polyvalence
- Faire preuve d'un bon contact relationnel et porter de l'intérêt pour les personnes fragiles ou vulnérables.
- Aimer travailler en équipe

Lieux d'exercice

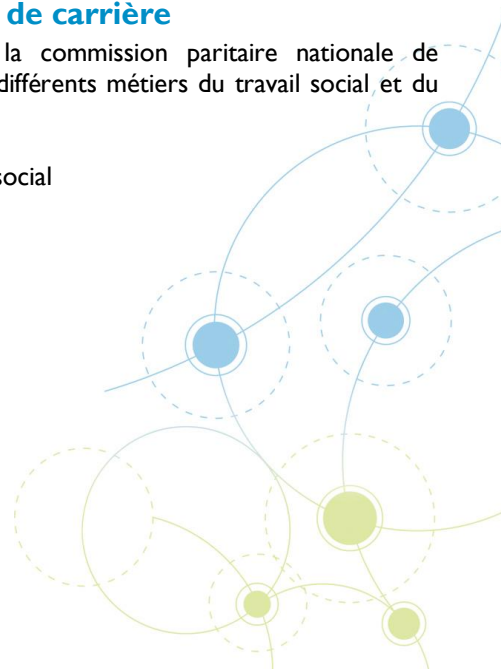
Institutions du social et du médico-social :

- Maison d'enfants à caractère social, Centre éducatif fermé,
- Institution thérapeutiques, éducative et pédagogique
- Maison d'accueil spécialisé, Foyer d'accueil médicalisé, Foyer de vie,
- Foyer d'hébergement, Foyer occupationnel,
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale,
- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
- Résidence autonomie...

Possibilités d'évolution de carrière

La qualification délivrée par la commission paritaire nationale de l'emploi permet d'évoluer sur différents métiers du travail social et du sanitaire

- Surveillant de nuit qualifié
- Accompagnant éducatif et social
- Aide-soignant



MAITRE – MAITRESSE DE MAISON

Formation - Niveau 3 (CAP, BEP)

Pour les : salariés, professionnels en poste ou demandeurs d'emploi



La formation

Durée de la formation : 427 h à 441 h

- Nombre d'heures théoriques : 217 h à 231 h selon modalité d'accompagnement
- Nombre d'heures pratiques : 210 h soit 6 semaines.

Objectifs et contenu

Acquérir les compétences dans les domaines de formation suivants :

- [Bloc 1 : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie – 70 h](#)
 - Rôle et fonction du/de la Maître-esse de Maison – 7 h
 - Qualité et sécurité du cadre de vie – 28 h
 - Entretien du cadre de vie – 7 h
 - Entretien du linge – 7 h
 - Préparation des repas et hygiène alimentaire – 21 h
- [Bloc 2 : Accompagnement des personnes – 77 h](#)
 - Rôle et fonction du/de la Maître-esse de Maison quant à l'accompagnement des personnes – 7 h
 - Les problématiques des publics – 31 h 30
 - Les fondements et les méthodes de l'accompagnement (Analyse des pratiques) – 31 h 30
 - Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort – 7 h
- [Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle – 49 h](#)
 - Le cadre institutionnel de la fonction – 24 h 30
 - Le travail en équipe pluri-professionnelle (coopération et analyse de la pratique) – 24 h 30
- [Accompagnement méthodologique – 21 h à 35 h](#)

Approche pédagogique

La formation s'appuie pleinement sur la réalité du champ d'intervention du/de la Maître-esse de Maison avec l'intervention de professionnels du secteur et des cadres pédagogiques selon une architecture modulaire associant les apports théoriques et le développement d'une posture réflexive.

La mise en œuvre de la formation nécessite que les stagiaires puissent cheminer sur leur représentation des publics, du métier, du travail en équipe et de leur positionnement professionnel.

Lieux de formation

Poitiers, Niort, La Couronne et Saintes

Tout site sur la Vienne, Deux-Sèvres, Charente ou Charente-Maritime en fonction de la demande.

Possibilité de formation en intra en fonction du nombre d'inscrits.

Durée

31 à 33 jours de formation théorique pour un parcours complet (7 h par jour de formation), sur 12 mois.

Organisation de la formation

L'IRTS Poitou-Charentes est engagé aux côtés des établissements sociaux et médicaux sociaux dans la professionnalisation et la reconnaissance des métiers des acteurs du quotidien :

- La formation se déroule sur le principe de l'alternance entre les semaines de regroupement et les périodes de pratique professionnelle.
- La formation est dispensée par des professionnels du secteur et des formateurs permanents de l'IRTS.

Allègements et dispenses

- Pour les professionnels attestant de la qualification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) datant de moins de 2 ans : 14 heures de dispense
- Pour les professionnels attestant du certificat de compétence HACCP datant de moins de 2 ans : 14 heures de dispense

L'examen

- Assiduité de l'ensemble des sessions de formation
- Obtention des certificats de SST et HACCP
- Différents écrits supports/éléments de preuve attendus pour chacun des blocs

Les conditions d'accès à la formation

La formation ouverte à tout salarié exerçant ou appelé à exercer la fonction de Maître-Maîtresse de Maison, et également ouverte aux demandeurs d'emploi.

Prérequis

Pas de niveau scolaire requis.

Un test de positionnement de 3 h maximum comprenant une évaluation écrite des savoirs de base et un entretien oral, sera réalisé en amont de la formation. Il permettra de définir l'accompagnement nécessaire durant la formation.

Pour les demandeurs d'emploi, il sera également demandé la réalisation d'une période de découverte type (PMSMP) ou une attestation d'emploi de minimum 10 jours sur un poste de Maître-esse de Maison dans le secteur social ou médico-social.

Informations et inscriptions

Coût de la formation en inscription individuelle :

De 2929,5 € à 3118,5 € selon profil par personne pour le suivi de la formation dans son intégralité.

Possibilité d'édition de devis sur demande.

Retrouvez toutes les informations sur la formation (calendriers d'inscription, règlements, tarifs) sur le site de l'IRTS Poitou-Charentes :

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guyonmer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu